

350 route du Tilleul, bâtiment A 69270 CAILLOUX-SUR-FONTAINES

Tél: 04.87.87.05.35

Marlène GONAND

Notaire associée marlene.gonand@notaires.fr

Laure TODESCHINI

Notaire associée laure.todeschini@notaires.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE - Liste des pièces à fournir

Pièces
Copie du bail commercial en cours et des avenants éventuels
Coordonnées du bailleur et dernière quittance de loyer
Titre de propriété du fonds ou date de création
Prix de vente total
Liste détaillée du matériel et des éléments corporels (avec valorisation ventilée élément par élément)
Liste des marchandises cédées (avec valorisation ventilée article par article)
Attestation de l'expert-comptable reprenant le bilan, le compte de résultat, le bénéfice et le chiffre d'affaires des trois derniers exercices
Nom commercial
Horaires d'ouvertures et de fermeture, dates des congés
Etat des lieux d'entrée s'il a déjà été établi
Attestation d'assurance du local
Autorisation d'exploiter un E.R.P. et justificatif d'accessibilité aux personnes à mobilier réduite <i>(si l'immeuble est un établissement recevant du public)</i>
Copie des contrats cédés avec le fonds (fournisseurs, téléphonie) repris par le cessionnaire
Copie des éventuels crédits-baux en cours
Prêt en cours et tableau d'amortissement à jour
Liste des salariés attachés au fonds avec copie de leur contrat de travail et dernière feuille de paie
Copie des autorisation administratives nécessaires à l'exploitation du fonds (licence débit de boisson, de restauration, débit de tabac,)
Rapport de la commission d'hygiène et de sécurité
Règlement de copropriété – état descriptif de division et ses modificatifs si l'immeuble est en

Le règlement des honoraires par chèques est accepté. Tout paiement supérieur à 3 000,00 euros doit être effectué par virement.

copropriété ainsi que coordonnées du syndic